

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 17/09/2024 - 35640 - 2014 B 04797 - 808 436 992 - 3M33

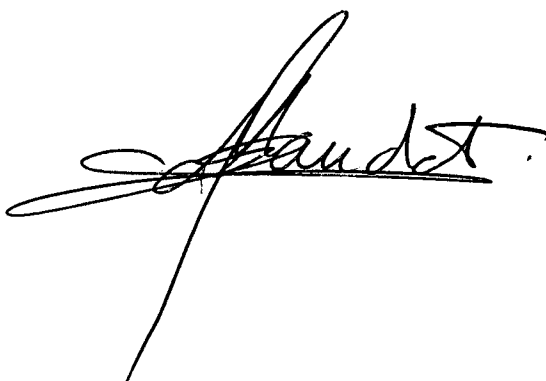
SARL 3M33

7 RUE DES TONNELIERS
ZAC DE BELLOC
33340 LEPARRE-MEDOC

COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat

Comptes approuvés par assemblée générale
ordinaire en date du 30 Juin 2024
Les gérants

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 697	3 697		410	410	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	7 088	2 547	4 541	4 709	169	3.58
	Autres immobilisations corporelles	87 524	47 441	40 083	59 485	19 401	32.62
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	98 309	53 685	44 624	64 604	19 980	30.93
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	78 616		78 616	97 580	18 964	19.43
	En-cours de production de biens	9 494		9 494		9 494	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	87 491		87 491	161 048	73 557	45.67
	Autres créances	43 040		43 040	31 450	11 590	36.85
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	705 539		705 539	677 101	28 438	4.20
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	924 180		924 180	967 180	42 999	4.45
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 022 489	53 685	968 804	1 031 783	62 979	6.10

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	4 000	4 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	400	400		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	625 667	572 651	53 016	9.26
	Report à nouveau		11 850	11 850	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	31 262	64 867	33 604	51.81
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	661 330	630 067	31 262	4.96
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	18 682	28 396	9 714	34.21
	Concours bancaires courants	27	22	5	23.08
	Emprunts et dettes financières diverses	48 880	148 740	99 860	67.14
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	135 481	112 798	22 683	20.11
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 350	85 108	242	0.28
	Dettes fiscales et sociales	14 843	26 653	11 810	44.31
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 212		4 212	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	307 475	401 716	94 241	23.46
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		968 804	1 031 783	62 979	6.10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 302 362 383 037

« 3 M 33 »

SARL AU CAPITAL DE 4 000 EUROS

7 RUE DES TONNELIERS

33340 LEPARRE MEDOC

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

La collectivité des associés approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 31 262,09 euros.

Elle décide d'affecter ce bénéfice au compte « autres réserves ». Elle décide également de distribuer une somme de 20 000 euros, prélevée sur le compte « autres réserves », soit un dividende net de 50 euros par part sociale payable à compter du 1^{er} juillet 2024. Conformément aux dispositions fiscales, cette distribution sera soumise pour sa totalité au prélèvement forfaitaire unique, sauf option pour l'imposition au barème. Pour cette dernière, 17,20 % seront retenus au titre des prélèvements sociaux.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, sont assujettis aux cotisations et contributions sociales sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au cours des trois derniers exercices.

*certifié conforme à l'original
les copiant*

[Signature]

[Signature]

« 3 M 33 »
SARL AU CAPITAL DE 4 000 EUROS
7 RUE DES TONNELIERS
33340 LEPARRE MEDOC

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2024
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

La collectivité des associés approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 31 262,09 euros.

Elle décide d'affecter ce bénéfice au compte « autres réserves ». Elle décide également de distribuer une somme de 20 000 euros, prélevée sur le compte « autres réserves », soit un dividende net de 50 euros par part sociale payable à compter du 1^{er} juillet 2024. Conformément aux dispositions fiscales, cette distribution sera soumise pour sa totalité au prélèvement forfaitaire unique, sauf option pour l'imposition au barème. Pour cette dernière, 17,20 % seront retenus au titre des prélèvements sociaux.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, sont assujettis aux cotisations et contributions sociales sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*certifié conforme à l'original
les gérants*

D. Maye

Audot